

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2023

N° 2023/01.01

L'an deux mil vingt-trois et le dix-neuf janvier, à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 13 + 1 pouvoir

Date de convocation : 13 janvier 2023

PRÉSENTS: M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, Mme PELLETIER Catherine, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. MALIGEAY Fabien, M. PONCET Jean-Marc, M. GARNIER Philippe, Mme PENVEN-DE-MARI Marie-Hélène, Mme JOLY Marie-France, M. CŒUR Sébastien.

EXCUSÉ ET REPRÉSENTÉ : M. ASSOGBA Guillaume (Pouvoir à M. TOINON Alain).

Secrétaire élue : Mme THEVENON NICOLI Blandine.

Objet de la délibération : SUBVENTION OGEC – MARCHÉ DE NOEL 2022

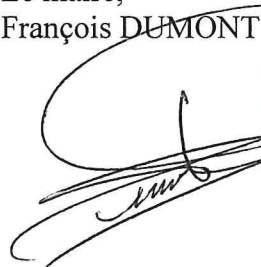

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le marché de Noël organisé sur la commune le vendredi 16 décembre. Il souligne l'implication de l'association OGEC école Les blés dans la réussite de cette manifestation. Il propose de verser en contrepartie une subvention de 200 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association OGEC- Ecole Les Blés,

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Maire pour donner suite à cette décision.

Pour copie conforme,
Le maire,
François DUMONT

La secrétaire de séance,



